



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Programme d'emprunt 2012**

### **Réalisation d'un emprunt de 1 M € auprès du CMB**

DEL-2012-031

**Numéro de la délibération :** 2012/031

**Nomenclature ACTES :** Finances locales, emprunts

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 28/03/2012

**Date de convocation du conseil :** 22/03/2012

**Date d'affichage de la convocation :** 22/03/2012

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Président de séance :** M. Jean-Pierre LE ROCH

**Secrétaire de séance :** M. Yovenn BONHOURE

**Étaient présents :** M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Joël LE BOTLAN, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

**Étaient représentés :** Mme Anne-Marie GRÈZE par M. Loïc BURBAN, M. Jean-Luc LE BELLER par M. Alain LE MAPIHAN, M. Daniel LE COUVIOUR par M. Pierre GIRALDON, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET

**Était absent :** M. Claude LE BARON

# Programme d'emprunt 2012

## Réalisation d'un emprunt de 1 M € auprès du CMB

### Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Pour financer son programme d'investissement 2012, la ville de Pontivy a lancé une consultation pour la réalisation d'un emprunt.

La commission des finances a examiné les offres reçues et propose de retenir l'offre du CMB, Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne, pour la réalisation d'un prêt de 1 million d'euros selon les conditions « Cité Gestion LEP ».

Article 1 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser auprès du CMB, un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant en Euros.....	1 000 000 €
Objet.....	Investissements 2012
Durée.....	15 ans
Taux révisable.....	LEP + marge de 1,40 %
Echéances.....	Trimestrielles
Type d'échéances.....	Amortissement constant
Commission d'engagement.....	0,13 % du montant du prêt
Remboursement anticipé.....	Possible moyennant une indemnité proportionnelle de 3 % du capital remboursé (selon les modalités contractuelles)

Article 2 : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

#### Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à signer le contrat à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 29 mars 2012**

**LE MAIRE**  
**Jean-Pierre Le Roch**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LE MAIRE**  
**Jean-Pierre Le Roch**

